

Réf : FOR-00799

Durée : 3 jours - 21 heures

Prix : 483 €

Effectif : 12 stagiaires

OBJECTIF DE LA FORMATION

Rappel des réglementations relatives au tatouage et au perçage et des normes concernant les encres de tatouage et les bijoux de perçage.
Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau, notamment cicatrisation.
Règles d'hygiène en lien avec le contenu de l'arrêté prévu par l'article R.1311-4 du code de santé publique.
Généralités sur les risques allergiques et infectieux.
Stérilisation et désinfection.
Règles de protection du travailleur et notamment les accidents infectieux par transmission sanguine et les obligations et recommandations vaccinales.
Élimination des déchets.
Connaître les différents espaces de travail (nettoyage et désinfection).
Savoir mettre en œuvre les procédures d'asepsie pour un geste de tatouage ou de perçage.
Pour aller plus loin avec les formations : **Maquillage permanent (tatouage) en dermopigmentation, Tatouage microblading**

PRÉREQUIS

CONTENU PÉDAGOGIQUE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUE

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

PUBLIC

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

MOYENS TECHNIQUES

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

INSCRIPTION ET INFORMATIONS

